



Recompense contre mon ex épouse assurance décès invalidite

Par fdj17, le 10/09/2013 à 19:59

bonjour je vous écrit,pour vous expliqué mon problème ,avec mon avocate nous tentons,de demander a ma femme une récompense ,nous somme séparé depuis le 1 janvier 2012, le divorce n ai pas encore prononcer puisque il y a un litige .lors de la vente de notre maison il ,y a eut le partage de la vente de la maison ,mais depuis quelque mois je lui réclame mon remboursement , du capital de l'assurance cédè invalidité que cette assurance a soldé le crédit de la maison l assurance invalidité et cédè était pris sur ma tête a 100pour 100, suite a mes problème de santé j ai été mis en invalidité depuis début d année 2011 remboursement de l'assurance a hauteur de 50 000€ je lui réclame la moitié de cette somme,mais elle refuse de me restitue cette argent elle dit qu'elle me doit rien celle -ci a bien profiter que je suis en invalidè pour faire la demande de divorce . puisque nous ne trouvons pas de juridiction prudence .avec mon avocate nous pensons que le divorce ne sera plus part consentement mutuel ,si je continu sur ma demande ,ont ne trouve pas d'affaire similaire a mon problème ,dont pas de décret.j ai besoins, d'aide.

a savoir si je suis bien dans mon droit de réclamé les 25000€ a ma future ex épouse .merci de votre compréhension le doit passé devant le juge des affaires familiale le 7 octobre prochain,une réponse assez rapide de votre part , m'arrangerai bien .
cordialement .